

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

Réseau Rural Agroforestier Français (RRAF)

Thème : Agroécologie

Sous-thèmes : Economie circulaire

Chef de file : AFAF (Association Française d'Agroforesterie)

Contexte

L'**agroforesterie** représente un ensemble de pratiques diverses associant l'arbre, les cultures et l'élevage, représentées en majorité par des formes bocagères mais aussi par la plantation d'arbres en alignements ou encore par les systèmes de pré-vergers.

En 2012, ces systèmes occupaient une surface de 960 000 ha et suivent une érosion globale de leur surface de l'ordre de 0,7 % par an. Néanmoins, cette érosion cache des évolutions différentes entre les différents types de systèmes agroforestiers et les régions : les dynamiques régionales ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire.

L'agroforesterie a subi de plein fouet la modernisation de l'agriculture d'après-guerre, et avec elle l'intensification et la spécialisation des systèmes de production agricole. Parallèlement, l'agriculture et la forêt, domaines jusque-là complémentaires ont été scindés en deux secteurs exclusifs conduisant à une spécialisation des professionnels dans chacun des deux domaines. Ces dynamiques ont conduits simultanément à une désappropriation des savoirs attachés à ces systèmes, ainsi qu'à leur simplification.

Dans la continuité des pratiques paysannes encore largement pratiquées, les premières structures d'accompagnement des agriculteurs à la plantation assuraient la réalisation de plantations de mélanges d'espèces, connectées aux éléments existants dans le paysage et à la mise en place d'espaces en régénération naturelle assistée.

Ce n'est qu'avec la reconnexion complète et récente de tous les enjeux de l'agriculture (gestion des ressources, de la fertilité, de l'énergie, etc.) avec tous les apports combinés des systèmes agroforestiers que l'agroforesterie devient vraiment performante et résiliente : augmentation de la fertilité et de la ressource en eau, amélioration des bilans énergétique et carbone des fermes, diminution de la charge de mécanisation et du temps de travail, augmentation et diversification des productions, etc.

Partenaires :

APCA, APAD, CNPF-IDF, FNCUMA, AFAC-A, Mission haies auvergne, Chambre d'agriculture des pays de la Loire , Chambre d'agriculture de Bourgogne, Arbre et Paysage 32, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, Association AILE, Chambre d'agriculture de l'Eure, Chambre d'Agriculture de Picardie, Association Agroforesterie Centre, GRCivam PACA, Office de l'environnement de la Corse

Territoire concerné
national

Type de bénéficiaires

Réseaux ruraux régionaux, Associations, chambres d'agriculture, établissements publics

Coût total du projet : 598 k€
Part dépense publique sollicitée (Etat + Fader) : 440 k€

Dates du projet

Date de début : 19 juin 2015
Date de fin : 18 juin 2018

Agenda du projet/échéances clés :
COPIL : 3 février 2016



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Malgré les avancées majeures de ces dernières années dans le redéveloppement de l'agroforesterie – fédération des acteurs, capitalisation et mutualisation des ressources, inscription dans les cadres politiques de développement agricole et rural - le domaine pâtit encore d'un manque d'appui structurel et organisationnel de la part des pouvoirs publics.

L'animation des réseaux d'agriculteurs et des acteurs de développement, le recueil et l'échange d'information, la mise en relation des acteurs socio-professionnels et des collectivités constitue le cœur d'actions de ce programme de travail, éléments nécessaires à toute démarche d'animation et de mise en place de projet de développement, quelle qu'en soit l'échelle.

Résumé du projet

Le projet a pour objet la mise en place d'un réseau national pour l'agroforesterie et son développement.

Le projet se propose de constituer à l'échelle nationale un large réseau de compétences et de ressources autour de trois têtes de réseau et des deux associations nationales. Ce réseau sera l'interlocuteur privilégié du réseau rural français (et des réseaux ruraux régionaux), de l'Association des Régions de France et du Ministère de l'Agriculture sur les questions touchant aux politiques de développement de l'agroforesterie. Il visera à la mise en réseau d'acteurs pour structurer et animer le développement de l'agroforesterie en France (Action 1), il collaborera pour la capitalisation, la mutualisation et le partage des connaissances des savoirs (Action 2), accompagnera les autorités de gestion et autres décideurs dans la formulation et l'adaptation de politiques publiques (adaptation des PDR aux systèmes agroforestiers, notamment au travers des mesures 16, 17 et 23) et la structuration de filières agroforestières territorialisées (Action 3).

Ce projet national a vocation à couvrir très rapidement l'ensemble des régions françaises et s'appuyant à la fois sur les partenaires nationaux (AFAC-A, AFAF, APAD, APCA, CNPF-IDF, FNCUMA) mais aussi sur leurs "relais territoriaux" (Associations membres de l'AFAF et de l'AFAC, Chambres d'agriculture, CUMA, CRPF). Il s'appuie sur un dispositif particulier où en plus des animateurs nationaux, sont associés à la démarche de la MCDR des partenaires régionaux locaux. Ces treize relais régionaux (un par grande région issue de la réforme territoriale) seront les porte-voix du réseau rural agroforestier français. Les opérateurs locaux de développement de l'agroforesterie (associations locales, chambres d'agriculture, CRPF, etc.), bien que non financés directement dans le projet, sont directement associés à la démarche et s'inscrivent dans la logique d'un renforcement du réseau, des capacités de fédération des acteurs, de mutualisation/capitalisation et l'apport d'une expertise commune au bénéfice de tous les acteurs.

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDRN°1305/2013)

- Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural,
- Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux, PDRR,
- Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement,
- Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

Pour 2015, le lancement du projet a permis notamment d'organiser la sélection des candidats aux postes d'animateurs régionaux d'RRAF (13 partenaires), pleinement intégrés au partenariat du projet : la première réunion de l'ensemble des partenaires (19 au total) s'est tenu le 3 février 2016, en parallèle du premier COPIL, ce qui a permis d'engager les travaux d'organisation, de planification et de programmation des actions pour l'année 2016 et ultérieures, et l'entrée dans un régime de croisière du programme.

Sur 2015, les principales productions livrables réalisées :

- document de synthèse juridique et réglementaire sur l'agroforesterie,
- document de suivi des mesures des RDR pour le développement des systèmes agroforestiers,
- état des lieux des GIEE agroforestiers,
- communications publiques (à destination des professionnels ou du grand public) pour la promotion des systèmes agroforestiers : plusieurs documents de synthèses d'information et de vulgarisation,
- liste des correspondants régionaux du projet,
- annuaire des structures et des compétences autour des systèmes agroforestiers.

Actions de communication / capitalisation envisagées

- Réalisation d'une plateforme WEB sur le projet
- Organisation de journées locales et régionales d'information, à destination du grand public comme des acteurs du développement agricole et rural
- Capitalisation des ressources documentaires et de compétences
- Analyses et synthèse techniques sur les cadres réglementaires, de politique de développement rural,etc.
- Edition de documents techniques et d'information à destination des acteurs du développement agricole et rural

Modalités de suivi / évaluation envisagées

Indicateurs de réalisation & résultats sur les livrables

Tenue récurrente de COPIL, séminaires régionaux et nationaux de programmation/suivi des actions.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : Séverin Lavoyer

Structure / organisation: Association Française d'Agroforesterie

Adresse : 93 route de Pessan 32000 AUCH

Téléphone : 0682393289

E-mail : severin.lavoyer@agroforesterie.fr

Rédacteur de la fiche :
Séverin Lavoyer

Date de rédaction :
31/03/2016



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.




Agence de Services
et de Paiement